



Le Petit Messinois

Numéro 118 - Décembre 2018

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : Avril 2008



En direct de la mairie



Information aux parents des élèves du groupe scolaire Jean Rostand Cantine – Garderie : Facturation mensuelle

Nous rappelons aux parents des élèves du groupe scolaire Jean Rostand qu'à compter du 1^{er} Janvier 2019, nous passerons à la facturation mensuelle avec l'organisation suivante :

- Réception, à votre domicile, en début de mois d'une facture concernant la présence de votre(vos) enfant(s) à la cantine et à la garderie le mois précédent.
- Paiement de cette facture directement au Trésor Public soit :
 - Par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public
 - En numéraire à l'accueil de la trésorerie pour les sommes inférieures ou égales à 300 €
 - Par carte bancaire à l'accueil ou par téléphone
 - Par virement bancaire (les références bancaires de la trésorerie seront indiquées sur la facture)

Afin que la responsable du périscolaire n'ait pas à gérer deux systèmes de facturation, nous vous remercions d'acheter vos cartes de garderie en fonction du nombre d'heures de garderie et vos tickets de cantine en fonction du nombre de repas que votre(vos) enfant(s) utilisera(ont) jusqu'au 21 décembre 2018.

Précisions / Rappel :

Les cartes non terminées au 21 Décembre 2018 seront utilisées jusqu'à leur terme.

Pour vous aider à calculer le nombre de tickets nécessaire, il y aura 12 jours d'école en décembre.

Un enfant présent de 7h30 à 18h30 à la garderie équivaut à 4 h 00 de garderie et 1 repas par jour.

La présence à la garderie du matin sera facturée 1 heure quel que soit l'heure d'arrivée de(des) l'enfant(s)

Merci de bien vouloir respecter l'heure de fermeture de la garderie, à savoir 18h30. En cas de dépassement de cet horaire, la facturation sera double.



Pour les familles dont le ou les enfants qui fréquenteront la cantine en 2019 et qui n'ont toujours pas apporté leur avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 en mairie, le tarif maximum sera appliqué.

Arrêt des ventes de tickets et de cartes le 31 décembre 2018, nous vous remercions de ne pas attendre la dernière minute....



Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les lundis 24 et 31 décembre.

Fermeture de l'agence postale

L'agence postale sera fermée du lundi 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclus.



Élections

Une réforme de la gestion des listes électorales va s'appliquer au 1^{er} janvier 2019. Le mode d'inscription va changer.

Désormais, un citoyen pourra s'inscrire à tout moment sur les listes électorales par le biais du REU (Registre Électoral Unique). Des échanges d'informations se feront donc entre l'INSEE et les communes pour les radiations et inscriptions tout au long de l'année, c'est pourquoi, il n'y a pas lieu de mettre en place cette année une permanence de 2 heures le 31 décembre pour les retardataires.

A savoir également que les jeunes ayant atteints la majorité en 2018 seront automatiquement inscrits par l'INSEE courant janvier 2019 et que l'ensemble des électeurs recevra une nouvelle carte.

Arrêté préfectoral

Le préfet de Meurthe-et-Moselle a décidé de prolonger et de renforcer les mesures de restriction mises en œuvre dans le cadre de l'arrêté préfectoral portant limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le département jusqu'au 15 décembre 2018.

Le contenu complet de cet arrêté est consultable sur le site de la commune www.messein.fr rubrique "vie municipale - arrêtés - arrêtés préfectoraux".

Saint-Nicolas à l'école, Il avait promis de revenir...

De source sûre, les enfants ont été sages.

le Saint-Patron a donc décidé de s'arrêter à nouveau au groupe scolaire Jean Rostand pour une visite surprise aux écoliers ce vendredi 7 décembre.

Il s'est rendu dans chaque classe où tous les enfants ont reçu une brioche avant de répartir les bras chargés de jolis dessins et de leur donner rendez-vous le lendemain pour défiler dans les rues de Messein.



Défilé de la St Nicolas

Ce samedi 8 décembre, le défilé de la St Nicolas a connu un vif succès à voir les nombreux enfants, parents et amis qui se sont rassemblés sur la place de la mairie afin de partager un goûter.

Merci à *Messein en fête* et à tous ses bénévoles pour tout le travail fourni, la construction du char, la préparation du goûter et d'avoir une nouvelle fois collaboré avec la municipalité.



De plus, les personnes qui désirent recevoir la photo de leur enfant prise avec St Nicolas lors du goûter peuvent en faire la demande à messein.en.fete.54@gmail.com.



Permanence CPAM

Des questions, des renseignements, ...
rendez-vous à la permanence CPAM,
les lundis et mercredis,
à la mairie de Pont-St-Vincent,
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30.

Appel aux dons



Afin de redonner une seconde vie aux objets
et dans le cadre d'un projet de rénovation de
l'accueil jeune de Messein, les ados
fréquentant cet accueil sont à la recherche
de meubles (canapé, armoire, meuble TV...)
décorations et/ou jeux de société.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les animateurs au

06-16-80-63-22 ou 06-14-10-40-17

C.C.A.S.



Comité de Neuves-Maisons

Salle annexe de la mairie de Neuves-Maisons
1 rue du Capitaine Caillon
54230 Neuves-Maisons

Dates des prochaines permanences "dossiers"

Mercredi 9 janvier 2019
Mercredi 13 février 2019
Mercredi 13 mars 2019
Mercredi 17 avril 2019
Mercredi 15 mai 2019
Mercredi 12 juin 2019

Calendrier de collecte

 Ordures ménagères et

 emballages recyclables

2019

Emballages recyclables

À partir du 1^{er} janvier 2019, les consignes de tri évoluent !*

**TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT**



Emballages et
briques en carton



Bouteilles et flacons
en plastique



Emballages
en métal

+ NOUVEAU



Tous les autres emballages
en plastique



Sacs et bacs jaunes

 à sortir la veille

 après 19h.

Collecte

 1 vendredi sur 2

**Dates de collecte à
Messein :**

04 et 18	janvier
01 et 15	février
01, 15 et 29	mars
12 et 26	avril
10 et 24	mai
07 et 21	juin
05 et 19	juillet
02, 16 et 30	août
13 et 27	septembre
11 et 25	octobre
08 et 22	novembre
06 et 20	décembre



Ordures ménagères

**Bacs noirs avec
poignée coté rue
et sacs bordeaux** à
sortir la veille après 19h.

**Collecte 1 fois / semaine
le jeudi.**



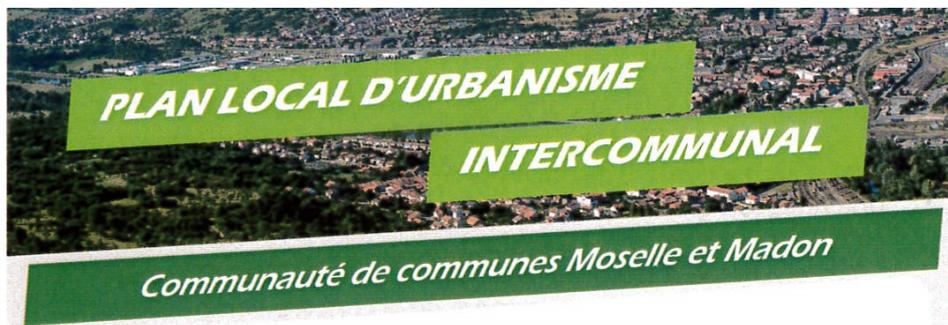
*** Pas de collecte les jours fériés**

Si jour férié lundi, mardi, mercredi ou jeudi > rattrapage le jour suivant.

Si jour férié vendredi > rattrapage le lundi suivant.

Service des déchets ménagers - 03 54 95 62 41 - www.cc-mosellemadon.fr

Un flyer, enrichi de toutes les informations relatives à la prévention des déchets et la mise en place de la tarification incitative sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune le jours à venir.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

En septembre 2018, la communauté de communes Moselle et Madon a démarré l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Cette action engage une réflexion globale sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Le PLUi ne peut se construire qu'avec les habitants et acteurs locaux du territoire.

Dans le cadre de la concertation publique, la CCMM a fait le choix de mettre en place une démarche participative en associant les citoyens à l'élaboration du PLUi dès son lancement.

Ainsi 3 balades urbaines ont été organisées sur le territoire, après le café-rencontre du 20 novembre qui lançait la participation.

Samedi 1er décembre de 10h à 12h, départ en mairie de Xeuilley sur les thèmes des logements seniors, commerces de proximité, diversification agricole et équipements publics

Samedi 6 décembre de 17h45 à 19h30 départ en mairie de Richardménil sur les thèmes des mobilités douces, commerces de proximité, densification et équipements publics

Prochaine balades ouvertes à tous :

Samedi 19 janvier 2019 de 9h30 à 12h15, départ de l'école de voile de Messein vers Neuves-Maisons (retour en bus organisé) sur les thèmes de mobilité douce, tourisme et loisirs, développement fluvial et économique, transports en commun, équipements publics.

Renseignements :
Communauté de communes Moselle et Madon
145 rue du Breuil - 54230 Neuves-Maisons
www.cc-mosellemadon.fr
03.83.26.45.00



La communauté de communes soutient depuis plusieurs années l'école de Musique Moselle et Madon dans son activité d'enseignement musical et dans les animations qu'elle propose sur le territoire. Cette 4^{ème} tournée intercommunale sera une nouvelle occasion de 8 rencontres musicales de qualités mobilisant élèves et professeurs. Guitares classiques, musiques actuelles, récitals ... faites votre choix ou suivez la tournée ! Bons concerts à tous.

Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon
Jean Goepfer, président de l'école de musique Moselle et Madon

Programme concert samedi 22 décembre à 20h30

Salle de l'Acquêt d'eau

A l'approche des fêtes de fin d'année, les professeurs de l'E3M vous préparent une soirée musicale exceptionnelle. Au programme des chants traditionnels de Noël combinés avec des reprises de Queen, Kansas, Led zepelin. De la pop avec un medley des plus grandes stars internationales, les pow-wow.... Bref un bon moment musical en perspective dans la joie et la bonne humeur. En plus c'est gratuit !!

Les prochaines dates :

Dimanche 31 mars : Flavigny • Samedi 18 mai: Richadménil • Dimanche 19 mai :
Pt St Vincent • Vendredi 21 juin : Chavigny
• Dimanche 23 juin : Maron

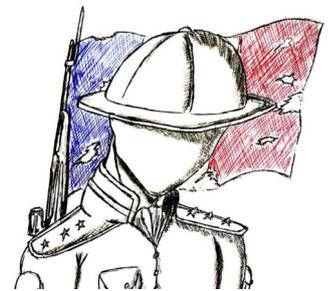
Plus d'informations :

Ecole de musique Moselle et Madon
55 rue du capitaine Caillon 54230 Neuves Maisons
03 83 47 52 34 / e3m54@free.fr / www.ecolemusiquemosellemadon.fr

**Concert
gratuit**

Anciens combattants

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous informe :



Vous êtes Ancien Combattant et avez séjourné en Algérie durant **plus de 120 jours au cours de la période du 30/10/1954 au 01/07/1964**, vous pouvez prétendre à partir de 2019 :

- * à la carte du Combattant
- * au port de la Croix du Combattant
- * à la retraite du Combattant
- * à la 1/2 part fiscale
- * à l'aide administrative ou financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés...)

Contactez l'ONACVG de Meurthe et Moselle :

Par courrier : 67 rue Emile Bertin - 54052 NANCY Cedex

Par téléphone : 03.83.67.82.86



VIDE ATELIERS

**COUP DE BALAI
CHEZ LES
ARTISTES!**

Ateliers et Animations

**15 et 16
décembre 2018**

Messein Entrée libre
salle de l'Acquêt d'Eau 10H - 18H

Idées Cadeaux

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Messein, ce week-end, les artistes peintres et sculpteurs vident leurs ateliers salle de l'Acquêt d'Eau.

Noël approche à grand pas, mais des idées cadeaux vous manquent...

Vous cherchez une idée originale pour faire plaisir à un proche ou renouveler votre décoration ?

Que faire ? « Coup de balai chez les artistes » est fait pour vous !

Précipitez-vous à la salle de l'Acquêt d'eau de Messein, le week-end des 15 et 16 décembre : De nombreux artistes locaux et régionaux, peintres et sculpteurs, y transportent leurs réserves. Des œuvres originales à foison, des expressions variées à des prix défiant toute concurrence...

Moment idéal pour trouver des idées cadeaux pour les fêtes.

N'hésitez plus, ne serait-ce que pour le plaisir des yeux... et celui d'offrir.

Sûr vous y trouverez votre bonheur !

Des animations vous y attendent :

18h : vernissage du coup de balai (ouvert à tous)



Association Peinture et Patrimoine Lorrain
www.peinture-patrimoine-lorrain.fr



Samedi 22 décembre

The Freestyle Night Trail

à Messein

#2018

Trail

17 KM à 17h00

9 KM à 17h30



Infos et inscriptions

<http://loisirmsessein.wixsite.com/tfnt>

tfnt-messein@gmail.com

03.83.47.36.53



Messein en fête

Vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 20 décembre afin de participer au réveillon de la St Sylvestre organisé par Messein en fête. Il reste quelques places.



Réveillon de la Saint-Sylvestre

Organisé par l'association
Messein en Fête

Lundi 31 décembre 2018
à partir de 20 heures
salle de l'Acquêt d'Eau
à Messein

Animé par l'orchestre
Andrée GENÈ



**60 € par personne
hors boissons
apéritif offert**

Menu

Cocktail de bienvenue

Canapés salés froids et chauds
Verrines en folie

Repas

Assiette gourmande
Corole de sole aux noix de St Jacques
crème de langoustine
Trou Lorrain
Suprême de volaille sauce morille
et sa garniture
Brochette de fromage sur nid de salade
Entremets bergamote et
sa crème de vanille Bourbon
Granité à l'oignon et sa garniture



Bulletin d'inscription à retourner avant le **15 décembre** auprès de
Mme PERROT Antoinette—25 rue Hubert Sensiquet—54850 MESSEIN—06-52-13-53-85

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail _____ @ _____

Nombre de personnes : _____ X 60 € = _____ €

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'association Messein en Fête

**Le maire, les adjoints,
et les membres
du conseil municipal
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.**



Prochaines dates à ne pas manquer

- **18 novembre 2018** : Bike and Run—Base Nautique
- **25 novembre 2018** : Collecte de vélos
- **8 - 9 décembre 2018** : Défilé de Saint-Nicolas
- **11 décembre 2018** : Atelier zéro déchet
- **15 -16 décembre 2018** : Coup de balai—APPL
- **18 décembre 2018** : Atelier zéro déchet
- **22 décembre 2018** : Trail de nuit—Base Nautique
- **31 décembre 2018** : Nuit de la St-Sylvestre—Messein en fête
- **2 février 2019** : Carnaval - Messein en fête
- **23 mars 2019** : Exposition Dessin et Peinture
- **30 et 31 mars 2019** : Vide-landau - Messein en fête
- **26 mai 2019** : Triathlon - NMT54
- **2 juin 2019** : Brocante
- **Du 7 au 10 juin 2019** : Exposition - Peinture et Patrimoine Lorrain
- **16 juin 2019** : Broc'n Roll - DBDC
- **20 juillet 2019** : Fête du Lac - Messein en fête et Base de loisirs
- **25 Août 2019** : 6 heures du Lac - Base de loisirs
- **Du 6 au 8 septembre 2019** : Enduro et repas pêche - APEM
- **11 septembre 2019** : Don du sang
- **5 et 6 octobre 2019** : Vide-landau - Messein en fête

**Tous les numéros du Petit Messinois
sont consultables sur le site de la mairie :
www.messein.fr**